

3,00\$

OKAMI

Revue fondée en 1986

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume: X

N° 2

ÉTÉ

Année:

1995

*Célébrons avec fierté
les anniversaires de l'année 1995*

UNE EGLISE ET SON ART SACRÉ:

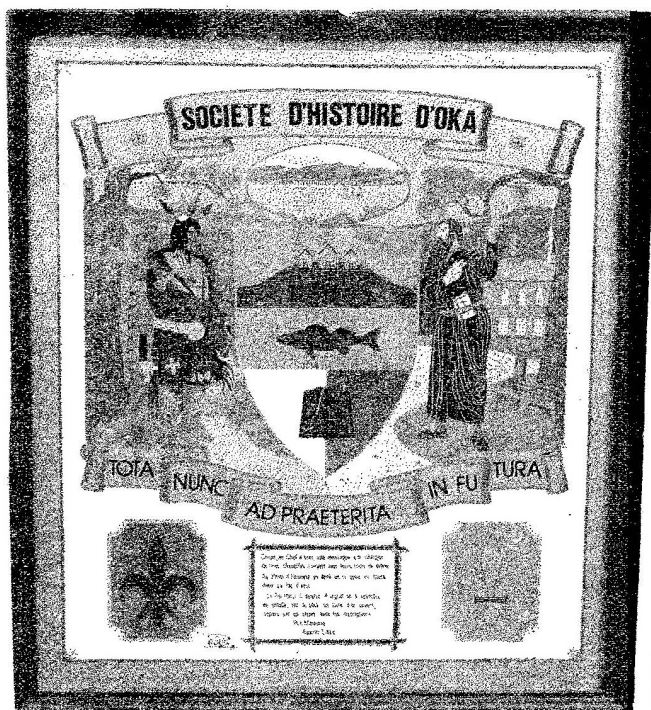
l'Annonciation d'Oka



— André de Pagès —

Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, J0N 1E0



Voici le texte écrit au bas des Armoiries

Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au Point d'Honneur, un doré or posé en fasce dans un lac d'azur.

En Mi-Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signet, avec les inscriptions:

"Pro-Memoria" "Aperto-Libro"

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1995

Président	M Jacques Bastien 545 rang L'Annonciation cp 610 Oka QC J0N 1E0 Tél. 479-6366
Vice-président	M Yvon Bergeron 339 De Régent Tél. 472-1223 Deux-Montagnes QC J7R 3V7
Secrétaire	Mme Germaine Chené-Raynald 45 rue St-Jacques cp 63 Oka QC J0N 1E0 Tél. 479-8974
Trésorière	Mme Jeannine Landry-Bastien 545 rang L'Annonciation cp 610 Oka QC J0N 1E0 Tél. 479-6366
Directeurs (trices)	P Louis-Marie Turcotte o.c.s.o. Abbaye Cistercienne 1600 chemin d'Oka Oka QC J0N 1E0 Tél. 479-8361
	Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine 130 rue Lucia St-Jérôme QC J7Z 5T5 Tél. 1-565-6138
	Mme Stella Dupuis-Mailhot 49 rue St-André cp 45 Oka QC J0N 1E0 Tél. 479-8806
	M Pierre Bernard 405 rang Ste-Germaine Oka QC J0N 1E0 Tél. 479-8556
	M André de Pagès 32 Boul Gouin Est Montréal QC H3L 1A7 Tél. conf.
	Mme Cécile Quirion De Girardi 245 rue des Anges cp 295 Oka QC J0N 1E0 Tél. 479-8032

Par la page-couverture nous apprenons que M. André de Pagès vient de publier un livre ayant pour titre : *UNE ÉGLISE ET SON ART SACRÉ : l'Annonciation d'Oka*. Ce livre attendu depuis plusieurs années vient d'être publié par la Société d'Histoire d'Oka Inc. On peut se procurer ce livre en s'adressant au Casier postal de la Société d'Histoire d'Oka Inc. soit c.p. 999, Oka au prix de 20 00\$. (Voir adresse au dos de ce journal). On pourra aussi se le procurer au Magasin de l'Abbaye. Les taxes sont incluses dans ce prix. Les personnes qui commanderont par la poste devront ajouter 3 00\$.

Un lancement officiel aura lieu vers la fin d'août ou au début de septembre et des invitations seront envoyées à tous les membres.

Tous les articles qui paraissent dans notre Journal n'engagent que la responsabilité des auteurs. Les textes anciens sont généralement transcrits intégralement.

Cette publication a été préparée par Mmes Germaine Chené-Raynald, Stella Dupuis-Mailhot, Fleurette Maisonneuve-Fontaine, MM. André de Pagès, Yvon Bergeron et P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., éditeur et imprimeur.

SOMMAIRE

Photo de la couverture du livre : UNE ÉGLISE ET SON ART SACRÉ; l'Annonciation d'Oka.	01
Membres du bureau de direction pour l'année 1995	02
Armoiries de la Société d'Histoire d'Oka Inc.	02
Sommaire	03
Mot de l'éditeur : P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.	03
Mot de la direction : Germaine Chené-Raynauld	04
Concours d'histoire, à Oka par des élèves de l'école des Pins : Yvon Bergeron	05
Plantes médicinales : Lyse Charbonneau et Martin Kersmeakers	06
Lancement d'une audiocassette à l'église d'Oka	08
Une église et son art sacré : André de Pagès	09
M. André Cuoq, p.s.s., décédé à Oka, le 21 juillet 1898 : Mgr Olivier Maurault, p.s.s.	11
La Fédération des sociétés d'histoire du Québec	14
Chronique Municipale : Louis-Marie Turcotte o.c.s.o.	19
Le Coq	24
Cadrans, sabliers, horloges, montres, pendules sous le régime français	25
Actualités	30
Bulletin d'adhésion, dépositaires, buts de la Société	31
Les deux églises	32

Mot de l'éditeur

En voyant la page-couverture, plusieurs personnes se réjouiront, car en enfin voici le livre depuis longtemps annoncé. L'auteur nous le présentera dans cet OKAMI et un lancement important aura lieu à la fin du mois d'août ou au début de septembre.

Un article nous donne le résultat du concours organisé à l'École des Pins ainsi que la photo des gagnants et gagnantes. Félicitations encore aux participants et participantes.

Avant d'aller plus loin dans l'histoire, nous connaissons les bienfaits de quelques plantes médicinales.

Voici maintenant l'auteur M. André de Pagès qui nous présente son livre : *UNE ÉGLISE ET SON ART SACRÉ: l'Annonciation d'Oka*. C'est un profond travail de recherches qui va de la cave au grenier. C'est un ouvrage unique au Québec. Il a été imprimé par les soins de la Société d'Histoire d'Oka Inc.. Nous lui souhaitons un grand succès.

Ce livre nous préparera à célébrer le deux cent soixante-quinzième anniversaire de l'église d'Oka en 1996. Aussi, dans ce numéro, nous donnons le compte-rendu du lancement d'une audiocassette pour les visites guidées à l'église de l'Annonciation d'Oka.

Parmi les missionnaires et les curés qui ont été les pasteurs des paroissiens d'Oka, il y en a un qui a

laissé sa marque, c'est M. André Cuoq, p.s.s. lequel est maintenant enseveli dans le sous-sol de l'église.

L'année 1995 rappelle des anniversaires comme nous le laisse supposer le thème. C'est le centième anniversaire des parcs au Québec. Le jeune directeur du parc d'Oka nous donnera son histoire dans le prochain numéro. Cet article a paru dans la revue *TEOROS* - Vol. 14 no 1 printemps 1995, pp. 20-23.

La Fédération des sociétés d'histoire d'Oka fête ses trente ans d'existence. Qui la dirige et qu'offre-t-elle à ses membres ? Il est important de faire partie d'une grande organisation et il est bon que nos membres connaissent cet organisme.

Un autre anniversaire sera célébré plus tard dans l'année, ce seront les dix ans d'existence de la Société d'Histoire d'Oka Inc. (1985-1995).

La chronique municipale refait surface après un arrêt d'un an à cause du manque d'espace.

Nous transcrivons un article qui pourrait intéresser plusieurs personnes. Le titre est *cadrans, sabliers, horloges et pendules sous le Régime français*. Nous aurons des textes semblables dans les prochains numéros.

La chronique "Actualités" nous parlera de décès, de félicitations, de départ et autres événements.

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Société d'Histoire d'Oka Inc.

C.P. 999, OKA, J0N 1E0

Mot de la direction

Chers Membres et Amis(es) de l'Histoire,

«CÉLÉBRONS AVEC FIERTÉ LES ANNIVERSAIRES DE L'ANNÉE 1995»

Tel est le thème de la présente édition de l'OKAMI VOL X NO 2 de la saison de l'été 1995.

L'année 1995 qui a déjà pris son envol, nous dévoilera au cours de son parcours des anniversaires qui toucheront des événements importants.

Mais avant tout, il y a un événement d'un grand intérêt qui mérite d'être mis en évidence. Il s'agit d'un livre qui a pour titre : «**UNE ÉGLISE ET SON ART SACRÉ, l'Annonciation d'Oka** dont l'auteur est M. André de Pagès, fwla, écrivain et membre directeur de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

La photo couverture de l'OKAMI, le nouveau-né de la saison, représente la page couverture de ce livre tant attendu. Des renseignements officiels vous seront communiqués dans un avenir rapproché donnant la date du lancement.

Félicitations à l'auteur, M. André de Pagès.

Levons maintenant le voile sur la liste des anniversaires des événements de l'année:

Le Centenaire des parcs du Québec, incluant le parc d'Oka,

Le 35^e anniversaire du Club de Golf d'Oka,

Le 30^e anniversaire de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec,

Le 30^e anniversaire d'une réalisation relative à l'environnement,

Le 10^e anniversaire de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

La Fédération des Sociétés d'histoire du Québec célèbre ses trente ans cette année. En effet, c'est le 12 mars 1945, que la Fédération des sociétés d'histoire du Québec a obtenu ses lettres patentes. (1) Les cinq requérants étaient alors MM. Léo-R. Leblanc (avocat), de Chambly, Charles de Marteau (cinéaste), de Montréal, ainsi que Claude Bruchési, (professeur), Clayton Gray (écrivain et J. Raymond Denault (administrateur) tous trois de Montréal. (2)

Notre Société d'Histoire d'Oka Inc. est heureuse de détenir son Certificat d'Affiliation qui atteste qu'elle est membre en règle pour l'année 1995. L'OKAMI VOL X NO 2 vous donne d'autres renseignements relatifs à cette Fédération que nous félicitons et remercions.

Notre Société d'Histoire d'Oka Inc. continue toujours de survivre grâce aux cotisations de nos membres fidèles dont la plupart ont renouvelé leur cotisation. Grand merci à tous les membres en règle qui nous aident à atteindre notre objectif.

Fêtons avec fierté les anniversaires des événements à venir, dont un bref historique continuera d'être relaté dans les prochains "OKAMI"

Sources : (1) et (2) - HISTOIRE DU QUÉBEC - page 2, M. Gilles Boileau, géographe

Respectueusement vôtre,

La Direction,

par Germaine Chené-Raynauld, secrétaire, Société d'Histoire d'Oka Inc.



(Photo Michel Chartrand)

Les élèves qui ont participé au concours en compagnie de membres de la Société d'histoire d'Oka, dont le président, M. Jacques Bastien.

Concours d'histoire, à Oka

Le 31 mars dernier, par la remise des prix aux plus méritants, se terminait le concours sur l'histoire d'Oka où les jeunes du 2^e cycle de l'école des Pins étaient invités à participer. C'était à la suite d'une idée lancée par M. Roger Van den Hende. Avant de vous donner les résultats du concours auprès des jeunes, nous vous présentons M. Van den Hende.

M. Van den Hende est originaire de Gand, en Belgique. En 1937, il quitte son pays pour venir habiter au Canada. Il se joindra à l'Institut agricole d'Oka, où il a été assistant du père Louis Marie (Lalonde), et tous les deux ont monté un herbier de plantes ornementales. Lorsqu'en 1962, l'Institut agricole d'Oka ferme ses portes, M. Van den Hende se dirige vers l'université Laval, à Québec, avec son herbier qui compte au-delà de 75 000 spécimens montés. Pendant 13 ans, il sera assistant-professeur en horticulture à l'université Laval. Il quitte la faculté d'agriculture en 1975 avec le titre de professeur agrégé. À Québec, plus précisément à Sainte-Foy, un jardin porte son nom, le *Jardin Van den Hende*, que vous pouvez visiter lors d'un séjour à Québec.

Aujourd'hui, M. Van den Hende jouit d'une retraite bien méritée.

Le concours d'histoire

Après cette courte présentation d'un grand monsieur, revenons à notre concours d'histoire. Le thème de la recherche était: *Que savez-vous de l'histoire passée à Oka?* Par ce concours, la Société d'histoire d'Oka invitait les jeunes écoliers à questionner les parents, les grands-parents et la famille à raconter leur première maison, leur première occupation, enfin, leurs «premiers pas» dans notre belle région. Quelques jeunes ont répondu à l'appel de la SHO et ces jeunes ont rédigé des différents articles sur l'histoire passée à

Oka.

Nous tenons à remercier la direction de l'école des Pins et les enseignants des élèves participants. Soulignons le magnifique «collectif» de la



(Photo Michel Chartrand)

Le grand gagnant du concours, Mathieu Mailhot, en compagnie du président de la Société d'histoire d'Oka, M. Jacques Bastien.

3^e année de Mme Ginette Masson, dont tous les élèves, à l'aide de textes choisis, nous rappelaient à «tour de rôle» les grands événements survenus à Oka depuis environ 1717. Un long travail de recherche, tableaux et citations à l'appui. Excellent travail d'équipe, et félicitations aux amis de 3^e année pour leur travail collectif.

Toutes les classes (3^e, 4^e, 5^e et 6^e) participantes se sont vu remettre un prix en argent, et un prix spécial a été accordé à Mathieu Mailhot, élève de 5^e année, qui nous a remis un excellent travail de recherche sur Oka, et que nous félicitons.

En terminant, souhaitons à tous ces jeunes participants de développer le goût du patrimoine, le goût de la recherche du passé, des ancêtres et la joie de connaître l'histoire de son patelin. C'est une richesse personnelle et il faut la partager.

Yvon Bergeron

Vertus des plantes médicinales (suite)

* Galane glabre : (Chelone Glabra) : (1)

Plante qui pousse dans les marais et sur les rivages. Les jeunes feuilles seulement seront utilisées pour les usages courants tels que : toux, fièvres légères, maladie du foie, jaunisse, vers. La pommade faite avec les feuilles fraîches est excellente pour soulager les douleurs causées par les hémorroïdes, les tumeurs, les ulcères, etc.. Petite recette personnelle : prendre les jeunes feuilles et les tiges de la galane glabre, les broyer avec de l'huile d'olive pure (ou de l'huile de sabots de Cerf de Virginie) dans un mélangeur afin d'obtenir une pâte homogène. Ajouter de la graisse d'ours ou de la glycérine pour terminer cette pommade. Utiliser alors sur les parties endolories. Se conserve au frigidaire dans un bocal hermétique.

* Capillaire du Canada : (Adiantum Pedatum) : (4)

On trouve la capillaire dans les bois feuillus et c'est sa tige qui est employée. Ses propriétés médicinales sont comme suit : calmant, adoucissant, sédatif, antispasmodique et expectorant. On l'utilise donc dans les cas de toux, asthme, bronchite, pleurésie, fièvre, rhume, catarrhe chronique, etc.

* Cypripède : Sabot de la Vierge : (Cypripedium Pubescens) : (2)

Cette fleur de la famille des orchidacées pousse dans des sols riches, sous-bois, terrains secs ou sols sablonneux. Sa racine est tonique, stimulante, antispasmodique et diaphorétique. Elle est utile dans le traitement des affections nerveuses, des maux de tête, de la névralgie, etc.

Pyrole (Pyrola) :

Cette plante habite les bois, les sols sablonneux et acides. On emploie la plante entière comme diurétique, astringent, antispasmodique et tonique. Les usages courants sont : voies urinaires, nerfs, maladies de la peau, vessie, ulcères, (en cataplasme) maux de gorge, (en gargarisme avec sa décoction.)

* Guimauve Officinale : (Althaea Officinalis) : (3)

La rose trémière (Althaea Rosea) a à peu près les mêmes propriétés que la guimauve. À noter que les fleurs de cette variété peuvent remplacer les fleurs de guimauve. La guimauve est naturalisée d'Europe depuis près de trois cents ans et on la trouve dans les marais et quelquefois les plaines. Toute la plante est émolliente et est en usage pour le rhume - en infusion ou en cataplasme. Les racines à l'automne - les fleurs en juillet / août - les feuilles fraîches ou séchées en juin. (séchage à l'ombre ou au four.) Pour aider à vaincre l'insomnie, on peut préparer un sirop de guimauve en faisant macérer 24 heures dans un litre d'eau froide, 100g. de racines coupées, puis passer et faire bouillir doucement avec 1 kg de sucre, ajouter un parfum (fleur d'oranger), mettre en bouteille.

Salicaire officinale : (Lythrum Salicaria L.) :

Les sommités fleuries et les jeunes tiges feuillées sont les parties utilisées, (Mettre en bouquets pour séchage à l'ombre.) La salicaire a des propriétés astringentes, hémostatiques et toniques, et on la considère comme un bon remède contre les coliques des nourrissons - malgré le fait que les agriculteurs pensent que c'est une mauvaise herbe à détruire. Dans ses préparations, la salicaire est souvent associée au coquelicot ou à la guimauve. Certains consomment ses jeunes pousses ou la moelle de ses tiges cuites en guise de légumes et préparent aussi un thé avec ses feuilles. Avec ses fleurs, on peut colorer les bonbons en rouge.

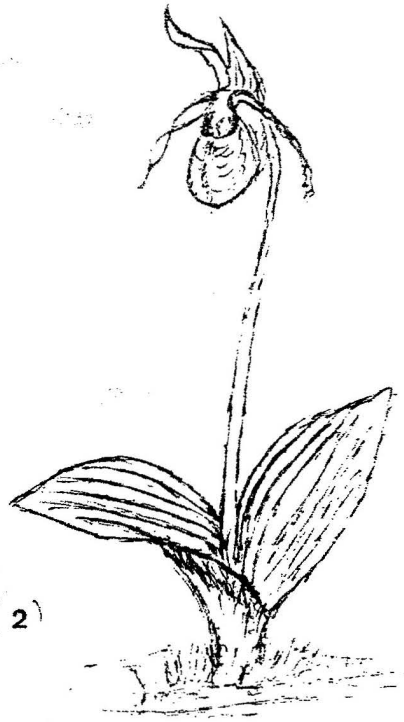
N.B. Il faut toujours se rappeler que l'on ne peut pas remplacer un médicament déjà prescrit, par l'usage de plantes, sans l'avis de son médecin traitant.

* voir illustrations

Par: Charbonneau / Kersmaekers



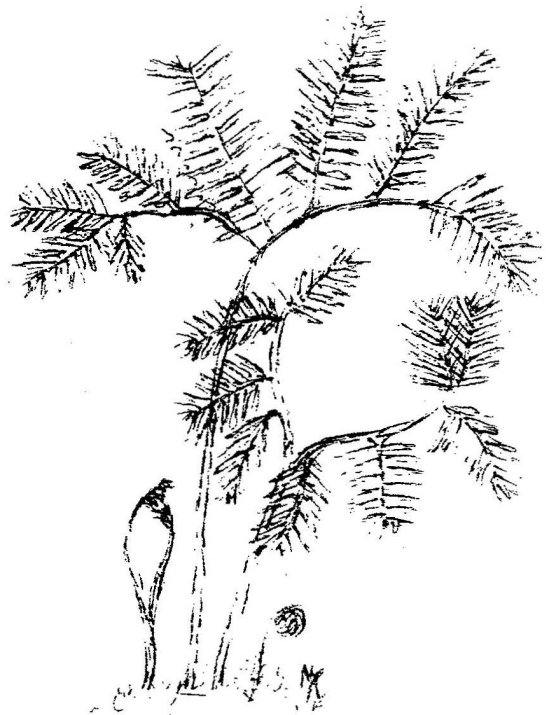
(1)



(2)



3



(4)

Source : Médecine des Indiens d'Amérique,
 Secrets et vertus des plantes médicinales.
 Faune et Flore de l'Amérique du Nord.

Une première à la paroisse l'Annonciation d'Oka

Lancement d'une audiocassette pour les visites guidées de l'église

Francine Labelle

La paroisse de l'Annonciation d'Oka vient de lancer une grande première: une cassette audio assurant une visite guidée et éclairée de la paisible petite église où sommeillent des trésors sous-estimés. La cassette, d'une durée de trente minutes, aborde l'architecture de l'église, l'ornementation, les sept bas-reliefs sculptés sur bois, niques au monde, et une impressionnante collection de peintures dont la majorité ont été peintes avant 1741 et importées de France... On y aborde aussi l'histoire du clocher, des vitraux et de l'orgue, partie du joyau de ce patrimoine.

La deuxième partie de la cassette permettra aux visiteurs de découvrir, outre les fameux bas-reliefs du Calvaire d'Oka, des pièces de collection inestimables, dont la bannière des cinq nations et la statue de la bienheureuse Kateri Tekakwitha.

L'instigatrice du projet, Mme Cécile De Girardi, marguillière à la paroisse, expliquait que le projet s'est échelonné sur six mois et est le fruit de recherches intensives. Elle a d'ailleurs été appuyée, à ce chapitre, par des professeurs d'histoire de l'art de l'UQAM, Raymonde Gauthier et Aurier Lacroix, et de l'Université de Montréal, Ionique Gauthier, qui ont mis à contribution leurs connaissances. Mme De Girardi a tenu à souligner les autres collaborateurs à la réalisation de cette cassette qui sont Roger Lachapelle, curé de la paroisse pendant douze ans, Roger Marien, Adrien Gagnon, Laurette B.-Richer, le frère Gérard Bénéard et le père J. M. Quirion, de même que Raymond Langelier.

C'est ainsi que les visiteurs et amateurs d'histoire apprendront que deux des quatorze peintures ont été signées et datées, tandis que les autres sont de source anonyme. Ces oeuvres, pour la plupart, sont des copies d'apprêts de grands peintres du 18^e siècle. D'autre part, c'est avec fierté que la fabrique de la paroisse ouvre une grande parenthèse sur l'ornementation qui a été effectuée vers 1932 par Nincheri et son équipe.

Les sept bas-reliefs, quant à eux, ont toute une histoire. Au terme d'un séjour de dix ans au Musée des beaux-arts, les bas-reliefs ont failli ne jamais revenir au berceau. Après avoir été vandalisés puis remis à neuf par le gouvernement, les sculptures ont été au coeur d'une bataille à savoir qui les rapatrierait. Si aujourd'hui les sept bas-reliefs sculptés sur bois, un chef-d'oeuvre unique au monde, rehaussent l'église de l'Annonciation d'Oka, c'est à trois résidents okois qu'on le doit. Laurette B.-Richer, Adrien Gagnon et Roger Lachapelle, qui assistaient d'ailleurs au lancement de la cassette audio. Ils ont fait des pieds et des mains pour trouver les fonds nécessaires afin de rénover la chapelle d'abord puis d'acheter les sculptures. Il était important que ces pièces d'art soient conservées dans un environnement contrôlé, ce qui est maintenant chose faite, grâce à ces trois mousquetaires de l'art.

Selon Mme DeGirardi, ils ont accompli le premier pas. Elle, le deuxième, afin de faire de l'église d'Oka un berceau de l'art, une sorte de carrefour où les amateurs d'histoire auront de quoi apaiser leur appétit. Cette innovation fait d'ailleurs suite à de nombreuses demandes en ce sens de la part de visiteurs débarquant à Oka puisqu'on y offre, depuis trois ans, des visites guidées. Cette audiocassette agrémentera désormais leur séjour dans la petite église d'Oka.

L'horaire des visites guidées est le suivant: du lundi au vendredi, à raison de trois visites par jour, soit à 11 heures, 13 heures et 15 heures. Assistée par un solide comité de bénévoles, c'est une personne embauchée dans le cadre du programme Défi qui assure la permanence pour l'été. Depuis le 27 juin et jusqu'au 5 septembre inclusivement, la population locale de même que les visiteurs sont grandement invités à se familiariser avec ces nouvelles visites guidées. À noter qu'elles seront toutefois disponibles jusqu'à la mi-octobre, à raison de deux visites par jour plutôt que trois, histoire d'accommoder les excursionnistes qui voudraient prolonger l'été dans la belle région des Deux-Montagnes. Si l'expérience s'avère un succès, Mme DeGirardi a laissé entendre que l'an prochain, il y aura récurrence, d'autant plus qu'on soulignera, avec emphase, en 1996, le 275^e anniversaire de la Mission d'Oka (1721-1996). Ces visites guidées ne seraient que l'apéritif... Le plat de résistance n'étant pas encore prêt à servir!

La Concorde 2 juillet 1995, pp. 8 et 10



(Photo Michel Chartrand)

Les invités d'honneur au lancement de la cassette audio: Roger Lachapelle, Adrien Gagnon, Laurette B.-Richer, en compagnie du curé de la paroisse d'Oka, Claude Grenier. Ils ont en quelque sorte contribué à cette grande première en se voulant les réalisateurs de la sauvegarde des bas-reliefs sculptés sur bois, en 1980.

PATRIMOINE RELIGIEUX ET ARTISTIQUE DE L'EGLISE D'OKA

Cet ouvrage est le résultat de trois (3) années de recherches que j'ai effectuées en vue de faire connaître le patrimoine religieux et artistique d'une église du Québec: l'église l'Annonciation d'Oka.

Dans ce village, où les vestiges du passé sont encore très visibles, se trouve une église de pierre de style byzantin datant de 1878. Située près des eaux du Lac des Deux-Montagnes, l'on y trouve près de trois (3) siècles d'Histoire.

En l'an 1721, pour exercer leur apostolat, les missionnaires du Saint-Sulpice élevèrent un fort et une église en bois. Après quelques années, le nombre de fidèles augmentant, le bois fit place à la pierre. En 1732, une église et un Fort furent construits. Il faut savoir que la Mission était au carrefour d'une route stratégique pour la Nouvelle-France et la sécurité de Ville-Marie, ses habitants devaient pouvoir compter sur de solides remparts de pierre.

Tout au long de leur ministère avec les Indiens et les Blancs de la Mission, les Sulpiciens travaillèrent à embellir le sanctuaire de l'église en acquérant des toiles de maîtres, des statues, des bas-reliefs et autres pièces. Pour les fins des services religieux, ils firent ciseler une orfèvrerie dans des métaux précieux, comme l'or et l'argent. Des dons royaux leur furent offerts par le roi de France, Louis XV, comme la Madone à l'enfant, une statue de quatre (4) pieds en argent massif. Les Sulpiciens furent également les conservateurs de la Bannière des Six Nations, brodée par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et les Indiennes de la Mission. La bannière flotta sur tous les champs de bataille de la Nouvelle-France et le tissu en porte les stigmates par les taches de poudre et de brûlures que les canons y laissèrent.

On dit «à malheur, égale bonheur», c'est un peu le cas de l'église d'Oka. Malgré l'incendie de 1877 qui détruisit la chapelle et l'église de 1732, ainsi que la totalité du Fort et des bâtiments de l'époque, la plupart des trésors d'art religieux furent sauvés des flammes; ils se trouvent tous réunis dans l'église actuelle, construite l'année suivant l'incendie.

Cette église modeste mais aux lignes d'une grande beauté, nous invite à découvrir les merveilles que son sein abrite depuis 300 ans. En 1879, le rédacteur d'un journal montréalais, le *Star*, disait de cette église; «ne ferait-on le voyage au Lac des Deux-Montagnes que pour voir les toiles que renferme l'église de cette Mission (...), ce sont les plus belles que possède le Canada». Ce journaliste ne parlait que des toiles, mais il y a aussi les bas-reliefs, l'orfèvrerie, l'église elle-même, les sculptures, etc.

La raison, qui au départ m'a motivé à écrire ce livre est le désir de la sauvegarde du patrimoine, de cet héritage commun sur une région, sur un bâtiment historique, ou des objets qui y sont entreposés. Je crois, considérant les remarquables oeuvres d'art religieux abritées dans l'église d'Oka, qu'il y va de l'intérêt de la collectivité d'en prendre soin, de les préserver pour que les enfants de nos enfants puissent également en jouir et connaître notre histoire.

De ce fait, les buts de ce travail de rédaction et de recherche archivistique sont évidents:

- À partir de l'historique que j'ai produit sur les deux églises d'Oka et sur certaines gens qui y oeuvrent, ainsi que sur le Fort et les bâtiments annexés à cette Mission, complété par un inventaire détaillé des pièces précieuses et des oeuvres d'art religieux, produire un ouvrage bien documenté et agrémenté par de nombreuses photographies en noir et blanc, ainsi que de cartes et de plans, j'ai voulu, par cet ouvrage, faire connaître la valeur de ce patrimoine au public québécois ainsi qu'aux visiteurs et touristes qui, tous les ans, visitent ce sanctuaire par centaine et qui, à la sortie de l'église, ont très fréquemment manifesté le désir d'une publication sur le site.

- Que ce livre soit un ouvrage de références pour les chercheurs, les institutions scolaires et organismes divers telles que les bibliothèques, les Sociétés d'Histoire, etc.

André de Pagès, FWLA

M. André Cuoq, p.s.s. 1821-1898

II. — M. ANDRÉ CUOQ

M. André Cuoq, prêtre de Saint-Sulpice, fut élu à la Société Royale du Canada en 1888. Né au Puy, en France, le 6 juin 1821, il mourut à Oka, au Lac des Deux-Montagnes, le 21 juillet 1898. Missionnaire des Algonquins et des Iroquois pendant de longues années, il publia sur les langues de ces tribus de remarquables ouvrages. C'est la vie de l'auteur et son oeuvre que nous voudrions résumer ici.

* * *

M. Cuoq reçut sa formation classique et théologique dans sa ville natale. Outre qu'il fut un excellent élève, nous devons retenir de cette période deux faits. Encore enfant, il reçut un coup violent dans un oeil, qui compromit pour toujours sa vue: ce qui ne l'empêcha pas d'être un travailleur acharné et même, — second fait à signaler, — d'apprendre et d'enseigner au cours de son Grand Séminaire, la langue espagnole, indice d'un goût spécial pour cette sorte d'étude.

Sa théologie en partie terminée, il se rendit à Paris, au Séminaire de Saint-Sulpice, où il eut comme professeur M. Le Hir, qui a laissé un nom parmi les exégètes du temps. Ordonné prêtre en 1845, et bientôt sulpicien, il demanda de partir pour l'Amérique.

Il arriva à Montréal, le 20 novembre 1845, après une traversée de six semaines. Il exerça d'abord le ministère pendant quelques mois, puis fut envoyé, dès 1847, au Lac des Deux-Montagnes pour s'occuper des Sauvages. C'est là qu'il passera le reste de sa vie, sauf quelques interruptions: en 1859, quand il ira enseigner la versification au Collège de Montréal; en 1860, lors d'un séjour au Collège St-Charles de Baltimore; et de 1877 à 1885, période qu'il passa à Notre-Dame de Montréal occupé au ministère paroissial.

C'est pendant ce temps qu'il distingua parmi les enfants confiés à ses soins, et poussa vers les études classiques, John et Guillaume Forbes; ceux-ci deviendront plus tard l'un évêque missionnaire de l'Ouganda, l'autre archevêque d'Ottawa.¹

Nous extrayons des archives sulpiciennes de Montréal cette page qui nous fait bien connaître la vie que menaient nos missionnaires au Lac des Deux-Montagnes, au temps où M. Cuoq y vécut. La mission indienne fondée à Montréal en 1676, transplantée en 1696 au Sault-au-Récollet, puis en 1721 au Lac des Deux-Montagnes, en vue de la soustraire aux ravages de l'eau-de-vie, était, « dans sa conception première une sorte de *Réduction* dont M. Cuoq a vu les derniers beaux jours, ceux où la pénitence publique était encore en vigueur; ceux où les jeunes guerriers se faisaient gloire, aux jours de grandes fêtes, de servir à l'autel et de marcher en procession, vêtus de l'aube blanche, avec ceintures rouges ou bleues, frisés ou poudrés comme au siècle de Louis XIV. En ce temps, les mois d'été étaient ceux des grands travaux du missionnaire; rentrés alors des chasses d'hiver pour se reposer au Lac des Deux-Montagnes, les Indiens devenaient plus que jamais l'objet de son zèle. Les deux tribus, algonquienne et iroquoise, avaient chaque jour séparément la prière suivie de la sainte messe, des instructions du soir et du matin, des catéchismes de première communion, dans leurs langues respectives; elles se réunissaient seulement le soir, pour la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Ces mêmes mois étaient marqués par la solennité des Quarante-Heures, par la procession du vœu de Louis XIII et par le pèlerinage au chemin de croix de la montagne, qui servait chaque année de clôture aux exercices de la « mission ». Alors M. Cuoq pouvait entrer dans un repos relatif, qu'il utilisait pour l'étude et la com-

1. Au témoignage de Mgr G. Forbes, M. Cuoq fit imprimer à cette époque plusieurs de ses ouvrages: il en corrigeait les épreuves.

position d'ouvrages utiles à la piété de ses Indiens: repos précaire cependant et plus d'une fois interrompu pour leur service, par des voyages d'hiver sur les glaces de l'Ottawa. Mais ces rudes voyages profitaient à leur tour à ses travaux littéraires en le mettant en contact avec de nouvelles tribus et de nouveaux idiomes. »²

M. Cuoq fut frappé de paralysie le 10 juillet 1898, à Oka, et mourut le 21 du même mois.³ M. Tallet, un autre missionnaire sulpicien chanta son service, en présence de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. M. Mainville, ancien curé des Iroquois de St-Régis, donna le sermon. Le vénérable défunt fut enterré sous l'église. En 1931, on fixa au mur, à gauche de l'autel du Sacré-Coeur, une plaque de marbre, portant ces simples mots:

Ici repose
Jean-André Cuoq, P.S.S.
né le 6 juin 1821
au Puy (France)
Décédé le 21 juillet 1898
à Oka,
où il fut missionnaire pendant trente-neuf ans
R. I. P.

M. Cuoq fut beaucoup regretté, non seulement de la nation indienne du Lac des Deux-Montagnes, à laquelle il avait consacré sa vie, mais aussi de ses confrères sulpiciens et des savants des deux mondes.

C'était un homme aimable et spirituel, un conteur intarissable doué d'une mimique extraordinaire. Avec cela, religieux exemplaire: il pratiquait la pauvreté, n'ayant pas un livre en propre; la piété aussi, devançant le jour pour prier et assistant tous les jours à plusieurs messes. Il étudiait douze heures par jour, quand il le pouvait, et lisait indéfiniment: n'a-t-il pas dévoré les 14 volumes des Petits Bollandistes, dans les derniers jours de sa vie?

2. Lettre circulaire de M. A. Captier, supérieur général de St-Sulpice, 4 novembre 1898.

3. Chose curieuse, dans une notice biographique sur M. Cuoq, signée A. F. et lue à la Société Royale, le 27 mai 1902, on donne comme date de sa mort juillet 1901: ce qui est une erreur manifeste.

Muni d'une bonne culture classique et littéraire, aidé par des facultés très heureuses, esprit curieux, placé dans un milieu très spécial où un immense domaine linguistique s'ouvrait à l'investigation, on comprend que M. Cuoq ait pu édifier une oeuvre, remarquable non seulement par son utilité, mais encore par sa profondeur et par une sorte de divination.

* * *

Plusieurs des ouvrages de M. Cuoq ont été imprimés, d'autres sont restés manuscrits. Voici la liste des premiers, extraite du dictionnaire publié à Washington, en 1891, et intitulé: « Bibliography of the Algonquian Languages by James Constantine Pilling. »

Processionnal Iroquois, à l'usage de la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Lovell, 1864 (P. 96-108 Hymnes et cantiques en Algonquin.)

Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les Langues Sauvages, Senécal, 1864.

Jugement erroné, etc. 2e édition. Rolland 1869.

Catéchisme algonquin avec syllabaire et cantiques. Lovell 1865.

Le livre des Sept Nations ou Paroissien iroquois (avec quelques cantiques en algonquin) Lovell 1865.

Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique, par N. O.-Dawson 1886.

Quels étaient les sauvages que rencontra Jacques Cartier sur les rives du Saint-Laurent. Annales de Philosophie chrétienne. Vol. 79. Paris 1869.

Calendrier d'Oka. 1872.

Cantique en langue algonquine. Jouasist. Paris 1872.

Fragments de Chrestomathie de la langue algonquine. Actes de la Société Philologique. 1ère série 1873; 2e série 1874.

Nouveau syllabaire algonquin. Lovell, 1873.

Lexique de la langue iroquoise, avec notes et appendices. Chapleau. 1882.

Conte des Sauvages canadiens. Actes de la Société philologique. 1883.

Lexique de la langue algonquine. Chapleau. 1886.

Promesses de Notre-Seigneur à Marguerite-Marie. Une carte. Kemper, à Dayton, Ohio. 1888.

Le Saint Rosaire médité, chanté et récité. Beauchemin. 1889.

Grammaire algonquine. 1890.

A Notre-Dame de Lorette. Hymnes en langue Nipissingue et Mohawk.

Calendrier des fêtes de l'Eglise et des jeûnes. (La partie rédigée en Moliawk est de M. Cuoq; la partie en Nipissingue est du P. Délage.)

M. James Constantine Pilling, qui était un ami de M. Cuoq, avait déjà publié, en 1888, dans son dictionnaire intitulé: *Bibliography of the Iroquoian Languages* » la même liste d'ouvrages. Il ne dit pas que la grammaire de la Langue Algonquine qu'il signale, à la fin, a été publiée dans les Mémoires de la Société Royale du Canada (Section I. 1891, p. 85-114, et Section I, 1892, p. 41-119). Cette grammaire algonquine eut une sorte d'appendice, imprimé en 1893, par la Société Royale (Section I, p. 137-179) et intitulé *Mélanges* (Anotc Kekon),

Ce sont là toutes les oeuvres imprimées de M. Cuoq que nous connaissions. Il a laissé un certain nombre de manuscrits: les uns ont été détruits dans l'incendie d'Oka, en 1922, les autres sont conservés à la bibliothèque Saint-Sulpice et dans les archives du Séminaire de Notre-Dame. Parfois il s'est contenté d'annoter et de compléter des cahiers, rédigés par des confrères décédés; d'autres fois, tout le cahier est de sa main. Ainsi nous avons quatre livres de Chrestomathie algonquine, rédigés de 1872 à 1874, et dont quelques numéros seulement ont été imprimés en Europe.

M. Cuoq nous a laissé un important manuscrit historique intitulé: *Notes pour servir à l'Histoire de la Mission du Lac des Deux-Montagnes*. C'est une seconde rédaction, que l'on peut dater de 1898, l'année même de sa mort.

Nous voudrions maintenant revenir sur quelques-uns des ouvrages que nous avons nommés et les analyser avec quelque détail.

Dans son *Histoire générale et Système comparé des Langues sémitiques*, Ernest Renan avait nié l'unité de la race humaine et l'origine de la diversité des langues à la tour de Babel. Des

langues sauvages qu'il ne connaissait pas, il n'avait pas hésité cependant à tirer quelques arguments négatifs. M. Le Hir, professeur d'Ecriture Sainte au Séminaire de Paris, dont M. Cuoq, on se le rappelle, avait été l'élève aussi bien que M. Renan, écrivit à son confrère du Canada pour le presser de réfuter les audacieuses assertions de l'illustre écrivain. Le missionnaire canadien se laissa fléchir et publia, d'abord en 1864, puis en 1870, une plaquette: « Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages. » Nous allons examiner d'abord cette seconde édition, entièrement refondue.

M. Cuoq la présente comme un travail neuf, destiné à faire suite aux *Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique* (1886), réfutation plus ample des contempteurs, des langues américaines. Et voici son argument. « Il y a des philologues, dit-il, qui ne croient pas que le genre humain soit descendu d'un seul et premier couple, et que plusieurs langues soient sorties de la Tour de Babel. Ils disent en outre qu'il y a un abîme entre les langues du Nouveau et de l'Ancien Monde. Or M. Le Hir pense que le Canada a été peuplé par des races venues d'Europe, bien avant le Xe siècle. De son côté, M. de Charencey, membre de la Société de linguistique de Paris, déclare que les langues américaines n'ont pas d'affinité seulement avec celles de l'Extrême-Orient, mais qu'elles en ont beaucoup avec le Basque actuel, du moins sous le rapport grammatical; et que les dialectes canadiens, de tous les dialectes américains, sont ceux qui présentent le plus de ces affinités. » M. Cuoq partage l'avis de ces deux spécialistes et se propose de les appuyer à l'aide de l'algonquin et de l'iroquois. Il souhaite que l'on fasse de même pour le montagnais, le cri, l'abénaquis, le micmac, et alors, croit-il, « ne manqueront pas de se révéler encore des faits d'une importance majeure, dans la question de l'unité de la race humaine. »

Ayant ainsi exprimé l'idée d'ensemble de son livre, il entreprend de réfuter une à une les erreurs de M. Renan sur les langues américaines.

« Imaginer une race sauvage parlant une langue sémitique ou indo-européenne, écrit M. Renan, est une fiction contradictoire, à laquelle refusera de se prêter toute personne initiée aux lois de la philologie comparée, et à la théorie générale de l'esprit humain. » A cela, M. Cuoq, qui est bien *une personne initiée aux lois de la philologie*, répond qu'il y a des langues sauvages aussi nobles et aussi philosophiques que les langues sémitiques ou indo-européennes. *p. 131*

134

Après avoir rappelé que les langues américaines sont extrêmement synthétiques, ce qui explique leurs mots interminables, qui sont en réalité fort brefs si l'on tient compte de tout ce qu'ils expriment, — M. Cuoq affirme que l'algonquin et l'iroquois sont néanmoins des langues entièrement dissemblables, et que plusieurs philologues se sont trompés en réunissant ces deux langues en un seul groupe. Enfin, il réfute deux autres erreurs de M. Renan, à savoir, *premièrement*, « que chez les races sauvages, la langue n'est plus qu'un procédé sans tradition, dont on a peine, au bout de quelques années, à reconnaître l'identité; » — or, l'algonquin et l'iroquois ont moins varié, de 1700 à 1900, que le français, de 1610 à 1643, sous Louis XIII; — *deuxièmement*, « qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra jamais une langue homogène, parlée sur une surface considérable, dans une société peu avancée: » — or cela est faux de l'iroquois et de l'algonquin, parlés avec pureté, dans tout le Canada...

Dans le reste de sa brochure, — de 112 pages, — M. Cuoq donne des exemples destinés à faire bien voir les qualités qu'il reconnaît à l'algonquin et à l'iroquois. Un chapitre est consacré à la formation des *noms* algonquins, — simples, dérivés ou composés, — et des *noms* iroquois, surtout des noms verbaux; un second chapitre s'occupe des *accidents* dans certaines espèces de mots de la langue algonquine: noms de nombres, pronoms, adverbes, locatif verbal, sociatif; un troisième traite des *accidents verbaux* et autres accidents de la langue iroquoise: diminutif, augmentatif, locatifs (cis-locatifs ou translocatifs), duplicatif, réitératif, motionnel, causatif, progressif, acquisitif, consomptif, — par quoi l'on voit que la langue iroquoise est merveilleusement souple. Deux

chapitres portent ensuite sur les verbes algonquins, d'abord sur leur classification en verbes simples, dérivés, composés, préformés et adformés; puis sur certaines espèces particulières de verbes qui prouvent que « toutes les ressources grammaticales existent dans les langues qu'il nous a plu d'appeler sauvages: « verbes instrumentaux, verbes de parenté et d'affinité, verbes d'attitude, et surtout ces verbes à *effet*, si curieux, qui marquent les effets du soleil, du vent, de la pluie, du froid, de la neige, des vagues, de la boisson, de la chaleur, du feu, de la fumée, du bruit, du sommeil, de la misère, de l'odeur, etc..

« Oh! qu'une nation est digne d'envie, qui par un seul mot peut exprimer les nuances si délicates! » C'est Goethe qui parle ainsi de l'allemand: on doit en dire autant des langues indiennes.

Après quelques pages sur les mots formés par *onomatopée* et sur le tour et la construction des phrases, parfois assez compliquées (dont il donne d'intéressants exemples), M. Cuoq répond à diverses questions qu'on lui a posées, au sujet des particules verbales de la langue algonquine, au sujet de l'étymologie du mot Canada, et donne son avis sur certaines traductions vraiment pitoyables des Saintes-Ecritures, publiées par quelques Sociétés Bibliques, sur le mot « *totem* » (qui devrait être *otem*), sur la difficulté d'apprendre les langues sauvages, sur la manière d'exprimer les genres en algonquin.

On le voit, cette brochure de M. Cuoq est du plus vif intérêt, même pour un profane. Les six années qui séparent cette seconde édition de la première ont beaucoup atténué la virulence du texte primitif. Dans le *pamphlet* de 1864, M. Cuoq *attrape* M. Ernest Renan avec plus d'entrain et de piquant. La réfutation des affirmations fantaisistes du malfaisant académicien est aussi plus claire, plus directe.

Extrait du livre «*Nos Messieurs*» de Olivier Maurault, p.s.s. Collection du Zodiaque '35, 1936, pp. 121-131 et 134-137. L'article se termine à la page 142.

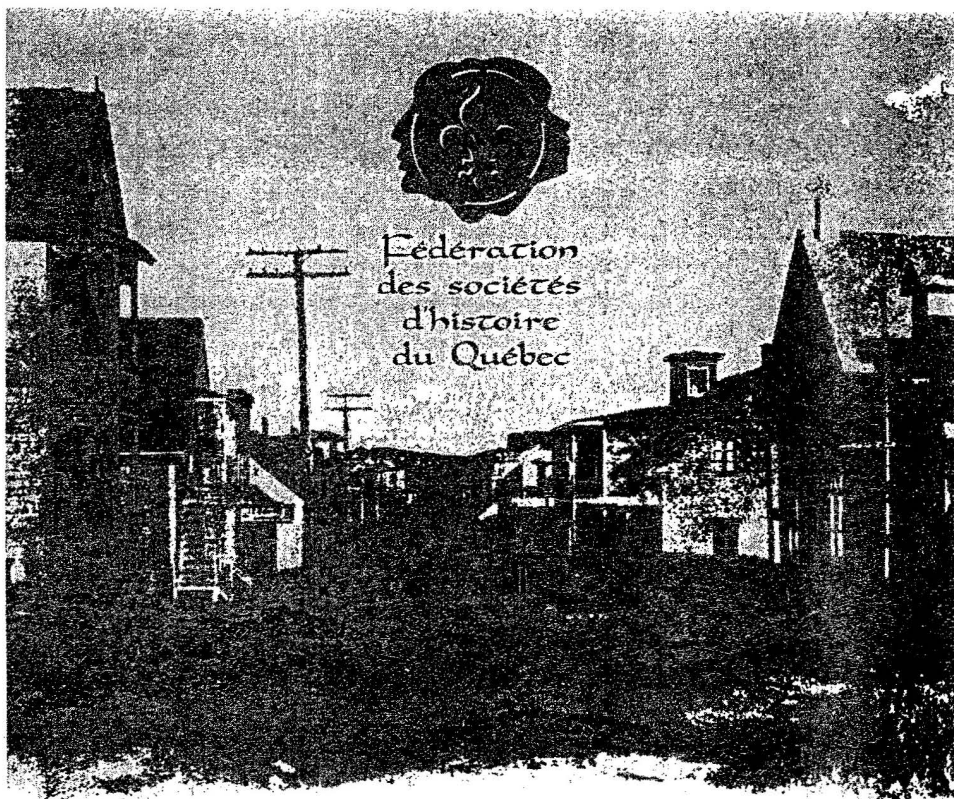
Hommage à la Fédération des sociétés d'histoire du Québec



30

1965
1995

Fédération
des sociétés
d'histoire
du Québec



La Fédération des sociétés d'histoire du Québec est fière de souligner l'implication et le dynamisme des milliers de sociétaires qui, par leurs inlassables actions bénévoles, permettent à notre organisme de célébrer en cette année, son trentième anniversaire.

Un anniversaire fait rappel, selon le *Petit Larousse*, «au souvenir d'un événement arrivé à pareil jour une ou plusieurs années auparavant». En fait, cet anniversaire dont nous nous rappelons le souvenir est constitué du désir de tous les amoureux d'histoire, de généalogie, de muséologie, d'archéologie, d'archivistique et d'ethnologie de s'approprier, d'humaniser et d'imprimer l'empreinte indélébile d'un peuple. Encouragée par l'appui de toutes ces grandes figures qui ont marqué notre cheminement, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec n'a cessé de se développer depuis.

À vous tous qui, à divers titres, avez contribué à la réalisation de ce qu'est devenu notre organisme de regroupement et de concentration, nous vous souhaitons bon 30^e anniversaire.

3 0 A N S — 1 9 6 5 - 1 9 9 5

Voici la liste des Services offerts aux membres:

Bulletin *Histoire Québec*
Service juridique
Service de graphisme

Centre de documentation
Service financier Service de traduction
Service d'impression Information

Service d'envoi
Assurances

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec est un organisme sans but lucratif. Elle en est un de regroupement et de concertation qui oeuvre depuis plus de trente (30) ans à la promotion et la valorisation de l'histoire dans le but d'amener le public à découvrir les richesses du patrimoine québécois et l'inciter à prendre une part active, si infime soit-elle, à la recherche en histoire locale et régionale.

Le mandat de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec est de regrouper, sur une base volontaire, les sociétés d'histoire du Québec et les organismes affinitaires ayant des activités connexes, afin d'assurer une plus grande collaboration entre ceux-ci.

La FSHQ désire également développer et encourager la recherche en histoire locale et régionale ainsi que la publication de ses résultats. La FSHQ désire enfin vulgariser et valoriser l'histoire ainsi que l'ensemble du patrimoine culturel du Québec.

Les objectifs généraux qui guident les actions de la FSHQ, depuis sa fondation, se résument aux énoncés suivants :

- ° Préserver le patrimoine culturel du Québec.
- ° Valoriser les multiples composantes du patrimoine culturel local et régional.
- ° Développer et encourager la recherche en histoire.
- ° Coopérer et collaborer avec les instances politiques, sociales et avec les organismes affinitaires.
- ° Représenter les sociétés-membres auprès des diverses instances politiques et sociales.

La permanence de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec

Directeur général Mario Boucher

Secrétaire- réceptionniste Nathalie Dion

Documentaliste M.-Alan Bourdon

**Recherchiste et
Assistante rédactrice** Maryse Forest

Coordonnées 4545, avenue Pierre-De Coubertin
Case postale 1 000, succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3R2
Téléphone (514) 252-3031
Télécopieur (514) 251-8038

Publications *Actualités Histoire Québec*, bulletin de liaison
publié 4 fois l'an;
Histoire Québec, revue thématique publiée 2
fois l'an;
Abonnement à ces 2 publications 20\$/an;
Répertoire des membres, 1993-1994, (épuisé),
Répertoire des membres, 1995-1996, 15\$;
*Répertoire des subventions disponibles pour
les sociétés d'histoire*, mars 1993, 5\$;
*Rapport annuel de la Fédération de sociétés
d'histoire du Québec*, annuel.

Services Voir le feuillet explicatif à l'usage des
membres de la Fédération

Fondée au printemps 1965, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec n'a depuis cessé de se développer. Elle possède un secrétariat efficace qui voit à la gestion de l'organisme et au soutien technique des sociétés-membres, en plus d'être un lieu de référence pour les questions touchant le patrimoine culturel du Québec.

L'histoire

Une science des plus formatrices et nécessaires à l'ensemble de la population. Une science qui nous permet de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui et nous prépare à celui de demain.

L'architecture

Le passé qui s'intègre aux formes du présent. Voir dans les bâtiments historiques l'objet de témoin par excellence du savoir-faire de nos ancêtres.

Les archives

Une véritable mémoire collective vivante qui reconstitue des moments importants de l'histoire.

La généalogie

Une meilleure connaissance des racines pour mieux saisir l'histoire et l'importance de sa famille dans la collectivité.

L'ethnologie

L'études des us et coutumes qui occupaient le quotidien de nos ancêtres et qui ont su se transmettre jusqu'à nous.

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec organise annuellement des colloques, un congrès, une semaine de l'histoire et des ateliers de formation, en plus de procéder à la rédaction d'un bulletin d'information ponctuel.

La FSHQ regroupe plus de cent (100) sociétés d'histoire et organismes affinitaires, présents sur l'ensemble du territoire québécois. Au total, plus de vingt-cinq milles (25 000) personnes intéressées aux questions patrimoniales sont membres de ce mouvement associatif.

**Le Conseil d'administration de la
Fédération des sociétés d'histoire du Québec
1995-1996**

Président	Monsieur Robert Bergeron Géologue, Professeur émérite à l'Université du Québec à Chicoutimi
Trésorière	Madame Lise Cadotte Présidente, La Société Historique de Montréal
Secrétaire	Madame Réjane Thibault Diplôme supérieur, Brevet A d'Enseignement, B.A. Pédagogie, Diplôme d'études historiques, Diplôme de Théologie, Licence en Pédagogie, Licence ès Lettres, B.A. ès Arts
Directeur	Monsieur Sylvain Beaupré Anthropologue, Président de la Société d'his- toire de Rouyn-Noranda inc.
Directeur	Monsieur Jules Bélanger Président, Musée de la Gaspésie
Directeur	Monsieur Gilles Boileau Géographe, Université de Montréal
Directeur	Monsieur Gaston Chapleau Président, Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus
Directeur	Monsieur Richard Evans B. Sc. Agricole, Lennoxville-Ascot Historical and Museum Society
Directeur	Monsieur Denis Hardy Avocat, Président de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes
Directeur	Madame Jeannine Ouellet Boucher Présidente, Société d'histoire et de généalo- gie de Rivière-du-Loup
Directeur	Monsieur Paul Racine Historien de l'Art
Juin 1995	Sources : La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

LA VIE MUNICIPALE

Nous continuons à parler de la vie municipale. Désormais, la chronique ne sera par décade, mais se continuera par la suite des événements.

Pour comprendre les sigles utilisés, il faut voir dans le Volume VII, no 1, p. 14. Cependant ce qui revient le plus souvent, c'est: X propose secondé par Y que ... Cela s'écrit $X + Y =$.

Le nom en **gras** est celui du maire et le nom souligné celui du serétaire-trésorier.

Le chiffre () au milieu d'un texte indique le début de la page dans le livre des Minutes.

(x) signifie qu'il ne peut signer

7 juillet 1884 (121-124): **Félix Brisebois**, Hyacinthe Lacroix, Sévère Joannette, Lucien Guindon, Magloire Lalonde, Moïse Labrosse, O.A. Harbour
Lalonde + Guindon amendements au rôle d'évaluation

1o Au lieu de Paul Labelle mettre Arsène Charbonneau, nos 306 et 307, enlever François-Xavier St-Denis, occup. de ces lots

2o Au lieu de Pierre Vannier, Horace et Zéphir Bastien, nos 308 & 309, biffer Victor Giroux, occupant

3o Au Lieu de Alexandre Mc Cott, Augustin Lacroix pour terrain de bout de Etienne Ladouceur, ajouter partie du no 320

4o (122) Biffer Calixte Charette, occup terre de Arthur Rodier, no 322

5o Au lieu de Alexandre Brosseau (?) fils, Alexandre Brosseau père no 326

6o Au lieu de Cléophas Aubé, Noé Bouchard no 171

7o Ajouter Evangéliste Lacombe, occup. du no 163 pour valeur ann. de \$20.00

8o Au lieu de Nicolas Faubert, Jovide (?) Waddel, occup. ferme du Sémin., côte St-Isidore à \$60.00

9o Biffer Adéodat Trépanier, occup. ferme Sémin. côte St-Isidore

10o Biffer Octave Brobant (?) occup. partie du no 196

11o Au lieu de Jules Lalonde, Sémin. no 205

12o Au lieu de Hyacinthe Lacroix, Sémin. no 223

13o Au lieu de Anselme Dubois, Ismaël Lacroix no 222

14o Au lieu de Stanislas St-Pierre, Eustache Masson, no 201

15o Au lieu de Joseph Vannier occup. nos 257 & 258, Dosithée Tessier fils pour \$30.00

16o Biffer Séraphin Brisebois, occup. no 260

17o (123) Au lieu de Rév. Maxime Tassé, Srs Grises de St-Benoît no 261

18o Au lieu de Calixte Lafleur, Pierre Pilon no 248

19o Biffer Frs Xavier Laurin, occup. maison du Sémin. village

20o Au lieu de Auguste Clermont, O. Adéard Harbour nos 119 & 120

21o Au lieu de Mathias Pelletier, Rv. Charles Alphonse Brisebois no 38

22o Biffer Amédée Séguin occup. maison du Sémin. Village

23o Biffer Louis Labrosse occup. maison du Sémin. village

24o Ajouter Alphonse Lacroix no 39 éval. \$200.00

Lacroix + Guindon = Trappistes n'ont pas participé aux travaux pour ouverture de la côte Ste-Sophie, on leur demande de donner (124) 12 journées de travaux, sinon Calixte Lorrain fera faire travail à leurs frais

Joannette + Lalonde = Calixte Lorrain autorisé à garder \$3.00

4 août 1884 (124-125): **Félix Brisebois**, Hyacinthe Lacroix, Lucien Guindon, Jean Baptiste Lafleur, Magloire Lalonde, O.A. Harbour

(125) Antoine Fortier fait son rapport le 12 juillet, son procès-verbal légalise un chemin de front dans la côte St-Isidore et ordonne la fermeture d'une partie du vieux chemin

Guindon + Lacroix = procès-verbal homologué sans amendement. Una

Lalonde + Guindon = frais encourus pour ce procès-verbal payés par contribuables intéressés:

\$25.00 par L.W. Leclair représentant du Séminaire

\$5.00 par Evangéliste Clément et \$4.00 par Jean-

Baptiste Lafleur. Una

Guindon + Lalonde = Insp. v. Calixte Laurin autorisé à prendre à la cour de district des procédés contre Trappistes qui refusent de payer pour les travaux faits dans la nouvelle montée Ste-Sophie, Avocats Prévost et Mathieu

30 août 1884 (126-127): **sp Félix Brisebois**, Hyacinthe Lacroix, Lucien Guindon, Jean Baptiste Lafleur, Moïse Labrosse, Magloire Lalonde, O.A. Harbour

Requête en appel du procès-verbal demandant l'ouverture du chemin neuf de la côte St-Isidore et fermeture d'une partie du vieux chemin

Lalonde + Labrosse = pas engagé d'avocat pour faire adopter procès-verbal

Lafleur + Guindon (amend) = maire autorisé à prendre avocat

(127) Lacroix vote pour amendement

8 septembre 1884 (127-128): sp Félix Brisebois,

Sévère Joannette, Hyacinthe Lacroix, Magloire Lalonde, A.O. Harbour

Joannette + Lalonde (128) = liste des jurés accep.

6 octobre 1884 (128-129): Félix Brisebois, Sévère

Joannette, Hyacinthe Lacroix, Magloire Lalonde, J Bte Lafleur, A.O. Harbour

Dr Napoléon Robillard au sujet de la requête du 5 mai demandant ouverture d'un chemin de front en face de certaines propriétés du village ...

Joannette + Lafleur = ajour à samedi 11 octobre à 5 hrs pour règlement et on demande services du notaire Georges N. Fauteux

11 octobre 1884 (129-131): aj Félix Brisebois, Sévère

Joannette, Hyacinthe Lacroix, Magloire Lalonde, J Bte Lafleur, A.O. Harbour

Suite à la requête du Dr Robillard et autres. Il a été statué et ordonné par règlement:

1o rue ouverte en front des propriétés à partir de la rue de L'Annociation et en continuant devant (130) les lots 27, 26, 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18 du cadastre hypothécaire allant jusqu'à la ligne ouest de la maison du Dr Robillard en déviant à partir de la ligne ouest du no 19 vers le sud de manière à ne pas causer de dommages au Dr Robillard, la rue suivra le tracé du cadastre si ce n'est devant la maison qui aura à faire une déviation telle que prévue.

2o Rue ouverte de largeur de 36 pieds

3o Rue sous le nom Rue des Anges

4o Rue ouverte et entretenue par proprio en toute saison

5o Cette rue fera partie de l'arrond. du village sous juridiction de l'insp. v. de arron

6o Rue aura comme autres rues un fossé de chaque côté pour égoutter le chemin et les terrains voisins

7o Rue cloturée de chaque côté et entretenue par proprio

8o Rue fournie(?) par proprio, gratuitement par eux

9o Règlement en force 15 jrs après publication

10o Ce Règle abroge autres règle.

11o (131) Promulgation faite par secr aussitôt que possible

12o Présent règlem. vigueur 15 novembre

13o Insp. v. chargé de faire exécuter règlem

14o Règlem. exécutoire entré en vigueur

15o Proprio intéressés à ouverture de la rue sont:

O. Adélar Harbour pour no 27

Séminaire St-Sulpicce nos 26, 25, 24, 23, 18

Régis Lefebvre fils nos 22, 21

Régis Lefebvre père nos 20, 19

Dr Napoléon Robillard partie du no 17

Joannette + Lacroix & Lalonde = Règlem. adopté .

3 novembre 1884 (132): Félix Brisebois, Sévère

Joannette, , Hyacinthe Lacroix, Lucien Guindon, Jean Baptiste Lafleur, Moïse Labrosse, Magloire Lalonde, O.A. Harbour

Joannette + Lalonde = secr. arriérés des taxes

Joannette + Labrosse = secr. payé à St-Placide \$11.50 pour entretien de la montée saison d'été 1883 et hiver 1883-1884, si secr. de St-Placide donne une copie

1 décembre 1884 (133-134): Félix Brisebois, Sévère

Joannette, Hyacinthe Lacroix, Jean Bap Lafleur, Magloire Lalonde, O.A. Harbour

Lafleur + Lalonde = prendre en considération requête de Evangéliste Clément de faire cloture sur l'ancien chemin de la côte St-Isidore

Joannette + Lalonde = maire s'entendre avec Trappistes pour trouver un avocat soit Lacoste, R. Roy ou Laflamme pour décider s'ils sont tenus à payer des taxes et s'ils sont prêts à se soumettre à l'avis donné

5 janvier 1885 (134-135): Félix Brisebois, Sévère

Joannette, Moïse Labrosse, Magloire Lalonde, O.A. Harbour

Joannette + Lalonde = question de Evangéliste Clément à première session

Joannette + Lalonde = session sp. lundi 19 janvier à 2 hrs pour:

Nomination du maire

recevoir état des comptes

requête de Evangéliste (135) Clément

qui devra entretenir montée St-Isidore

Joannette + Labrosse = Harbour, prés. d'élection pour le 12 janvier

Page 136 blanche

page 137 : Assermentation de Hyacinthe Tessier père, François-Xavier Chéné et Isidore Lalonde, conseillers et Sévère Joannette maire

19 janvier 1885 (138): Sévère Joannette, Hyacinthe

Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Moïse Labrosse,

Hyacinthe Tessier père, Isidore Lalonde, François-Xavier Chéné, O.A. Harbour

Tessier + Chéné = **Sévère Joannette, maire**

Tessier + Lalonde =

1o Secr. donne avis pour soumissions pour confection clôture du chemin de la côte St-Isidore traversant les terres de Evangéliste Clément, cette clôture doit être faite des mêmes matériaux et de la même manière que celle de la montée St-Isidore

2o ajour au 1er lundi fév. 2 hrs

2 février 1885 (139-140): Sévère Joannette, Hyacinthe Lacroix, Hyacinthe Tessier père, Isidore Lalonde, François-Xavier Chéné, Georges N. Fauteux

Etat des comptes: en caisse \$8.72; à collecter sur taxes munic.: \$177.59 et sur prélevé sp. de 1883: \$14.43

Lacroix + Lalonde = comptes accep. si auditeur les certifie

Tessier (amend) + Chéné = comptes pas accepté mais que Georges N. Fauteux de St-Eustache soit nommé auditeur

Maire vote pour amendement

(140) Tessier + Chéné = Fauteux notifié de faire audition avant 16 février

Lalonde + Tessier = ajour, jeudi 5 fév., 6 hrs

5 février 1885 (140-142): aj Sévère Joannette, Hyacinthe Lacroix, Hyacinthe Tessier père, Isidore Lalonde, Noël (Le nom de François-Xavier est remplacé par Noël) Chéné, Georges N. Fauteux

1o Engagemment du secrétaire-trésorier

Tessier + Chéné = Georges N. Fauteux, notaire, de St-Eustache, secrétaire-trésorier à \$68.00 après avoir prêté serment dans les mains du maire signe procès-verbal précédent

2o Salle des séances du conseil

Lalonde + Tessier = salle de Noël Chéné à \$9.00 par année

3o Inspecteur de voirie, Alexis Lacroix, 2 affidavits lus et fournis par Lacroix

Lalonde + Tessier = question remise proch. séance

4o Comptes de l'ex secrétaire

Tessier + Lalonde = comptes audités depuis son entrée en fonction

Motion en amend motion du genre de session précédente

(142) 5o Traverse sur la glace

Tessier + Lalonde = 75 centins payés à Laberge, entrepreneur sur rapport de l'Insp. Demers

6o Chemin St-Isidore

Tessier + Lacroix = remis à proc. séan

7o Requête de Nicolas Faubert et autres = chemin en front des Trappistes

Chéné + Lacroix = remis à proc. séan

8o \$12.00 fournie par Félix Brisebois

Attendu son absence pour donner explications:

Lalonde + Lacroix = mis à proc. séan

12 mars 1885 (143-145): sp Sévère Joannette, Hyacinthe Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Moïse Labrosse, Hyacinthe Tessier père, Isidore Lalonde, Noël Chéné, Georges N. Fauteux

1o Qualification du maire

Question discutée par Ad. Harbour et notaire Brûlé Lalonde + Tessier = Joannette suffisamment qualifié pour être maire

Lacroix + Lafleur (amend) = Joannette pas suffisamment qualifié

Labrosse & Chéné votent pour mot. princ.

(144) 2o Compte du secrétaire-trésorier

Après rapport de l'auditeur:

Lacroix + Tessier = Moïse Labrosse autorisé à signer quittance à Harbour, secr.

Attendu que les dépenses sont:

1o \$40.00 = conseil de comtés

2o 68.00 = salaire du secr.

3o 9.00 = salle des séances

4o 16.00 = Montée St-Placide

5o 40.00 = M. Mathieu

6o 13.00 = montée St-Joseph

7o 7.00 = montée St-Isidore

8o 75.00 = clôture de montée

9o 12.00 = montée St-Joseph (Brisebois)

10o 125.00 = fonds batim jurer(?)

11o 50.00 = imprévu

Attendu que arréages et argent en caisse \$125.00, à prélever \$325.00

Pour rencontrer dépenses = prélevé 24 centins par \$100.00

Lalonde + Chéné = règlem. accep

4o Chemin St-Isidore: remis

7 avril 1885 (145-148): Sévère Joannette, Hyacinthe Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Isidore Lalonde, Noël Chéné, Georges N. Fauteux

Chéné + Lacroix = certificat pour tenir une maison d'entretien public à William Lalonde

(146) Lalonde + Lafleur = certificat pour tenir une maison d'entretien public à Noël Fauteux

Requête de Nicolas Faubert pour entretien du chemin Ste-Sophie en front des terres des Trappistes

Lafleur + Lalonde = donner avis public aux intéressés

Lalonde + Lacroix payé à Félix Brisebois \$12.00 dépensé pour terminer travaux de montée St-Joseph après explications de Calixte Laurin

(147) Lacroix + Lafleur = remboursé au secr. \$5.00 qu'il a payé à Alexis Lacroix pour travaux dans ch. St-Isidore

Lalonde + Chené = remboursé au maire \$3.00 payé pour travaux dans montée St-Isidore

Requête pour indemnité à Evangéliste Clément

Lafleur + Lalonde = secr. autorisé à se rendre à Montréal avec Clément et ses papiers pour consulter Honorables Alex Lacoste (148) ou Rodolphe Laflamme

4 mai 1885 (148-149): **Sévère Joannette**, Hyacinthe Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Moïse Labrosse, Hyacinthe Tessier père, Isidore Lalonde, Noël Chené, Georges N. Fauteux

1o Requête Nicolas Faubert = entretien du ch. Ste-Sophie, Pascal Roussin et Nicolas Faubert expliquent et on résout par art 460 du code municipal:

Lafleur + Lalonde = (149) Trappistes tenus à l'entretien du ch. en partant de la ligne de Hyacinthe Tessier, fils comme le Séminaire

Evangéliste Clément et Ch. St-Isidore = selon Hon.

Laflamme Clément pas droit à indemnités

Lalonde + Chené = ajour

1 juin 1885 (150-152): **Sévère Joannette**, Jean-Baptiste Lafleur, Magloire Lalonde, Isidore Lalonde, Noël Chené, Georges N. Fauteux

1o Trappistes demandent d'être déchargés de la résolution du 4 mai

Lafleur + Is. Lalonde = avis public convoquant intéressés pour juillet

2o Condition de vente des montées:

Montée St-Joseph: conditions fournies par Insp. Laurin, etc

défaire et refaire en pruche le pont, fossés

Hyacinthe Tessier, fils, entrepreneur pour (151) 59.00

Elie St-Denis s'est porté caution

Eugène Ouellette demande au conseil que les colporteurs soient soumis à une licence

Lafleur + Is. Lalonde = soumis à proc. séan

Elie St-Denis demande changements dans montée St-Isidore \$3.00 et \$4.00 pour travaux suppl

(152) Is. Lalonde + Lafleur = accordés

6 juillet 1885 (152-153): **Sévère Joannette**, Hyacinthe Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Moïse Labrosse, Noël Chené, Georges N. Fauteux

Chené + Labrosse = Calixte Laurin nommé ? du cours d'eau qui passe en arrière du village et fait par Chauvet en remplacement de Evariste Legault. adop

Lafleur + Lacroix = avis donné pour proc. séan = requête des Trappistes

(153) Harbour demande \$5.00 pour avoir continué sa charge jusqu'à nomin du présent secr.

3 août 1885 (153-155): **Sévère Joannette**, Hyacinthe Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Noël Chené, Hyacinthe Tessier, Georges N. Fauteux

Lafleur + Chené = Xavier Lefebvre constable spécial
Requête des Trappistes du 1er juin pour remplir de la décision du 4 mai à l'occasion du ch. de la côte Ste-Sophie, après avoir entendu intéressés et les requérants Nicolas Faubert et F.X. Fillion;

Tessier + Lafleur = Trappistes tenus à entretien du ch. Ste-Sophie voir 4 mai 1885

(155) Lacroix + Chené = insp. faire faire travaux avant 15 août

7 septembre 1885 (155-157): **Sévère Joannette**, Hyacinthe Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Noël Chené, Hyacinthe Tessier, Moïse Labrosse, Georges N. Fauteux

Rôle d'évaluation en présence des éval.: Cyrille Guitard, Evangéliste Clément, Maxime Roy

Lafleur + Chené = terre de Sévère Joannette partagée:

1 arpent et demi de large à Joannette évaluée à \$600.00

reste à Athanase Faubert, son gendre évaluée à \$400.00

Chené + (156) Labrosse = terres Max. Bouchard, Pascal Roussin, Joseph Bouchard de côte de l'Annonciation diminuée de \$20.00

Lacroix + Lafleur = terre de J.B. Raizenne diminuée de \$200.00

Chené + Lafleur = ferme du Sémi. no 119 (cadastre 245) dimi. de \$500.00

Lafleur + Labrosse = ferme du Sémi. pour partie occupée par Salvini Masson 9 x 15 éval. \$900.00, reste à \$600.00 (total (1500.00)

Lafleur + Labrosse = Nom de Télesphore Perrier remplacé par Evariste Proulx

Lacroix + Lafleur = ferme du Sémi. occupée par Durocher éval \$1500.00

Lacroix + Lafleur = ferme du Sémi occupée par Durocher à Toussaint Lamanque éval. \$100.00

Chené + Lacroix = ferme du Sémi. no 176 (cad. 10) dimi de \$50.00

Chené + Tessier = no 187 (cad 87) au nom de A.K. McAllen éval \$200.00

Chené + Lafleur = no 200 (cad ?73) et no 215 (cad 124) au nom de Harbour et Brisebois au nom de Wilfrid Desormeau

Lafleur + Chené = secr. écrire à Honorable L.A. Taillon pour opinion sur (157) qualité des biens imposables des Trappistes

Evangeliste Clément demande de faire clôture du côté Nord du vieux chemin St-Isidore

A cause des tracasseries, conseil pense qu'il serait bon d'amender le procès-verbal pour fermer le vieux et ne reconnaître comme municipal que le ch. neuf

Lacroix + Chené = Fauteux surintendant spécial pour un nouveau procès-verbal

5 octobre 1885 (158-159): **Sévère Joannette**, Hyacinthe Tessier, Jean-Baptiste Lafleur, Isidore Lalonde, Noël Chené, Moïse Labrosse, Georges N. Fauteux
Chené + Lalonde = extension du pouvoir donné à Fauteux au 22 octobre

Bureau de santé: aucune requête = hors d'ordre

2 novembre 1885 (159-162): **Sévère Joannette**, Hyacinthe Tessier, Hyacinthe Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Isidore Lalonde, Noël Chené, Moïse Labrosse, Georges N. Fauteux

Chené + Lalonde = procès-verbal lu

Opposants à fermeture par leur avocat Chs S. Champagne disent qu'une montée ne peut être fermée que par un règlement art 530 du code municipal, etc

Chené + Lafleur = ajour. pour consultation

Conseil considéré comme expert dans une chicane entre Maxime Roy et Salvini Masson

Conseil délibère à huit clos

Lafleur + Tessier = Maxime Roy condamné (161) à payer à Masson \$12.00. Ils acceptent

Sur suggestion de Labrosse on dresse un devis pour un pont sur le trou d'eau de la ferme Guindon sur le chemin de la côte Ste-Philomène

Lalonde + Lafleur = accepter devis

7 décembre 1885 (162-163): **Sévère Joannette**, Hyacinthe Tessier, Hyacinthe Lacroix, Jean-Baptiste Lafleur, Isidore Lalonde, Noël Chené, Moïse Labrosse, Georges N. Fauteux

Procès-verbal pour fermeture du vieux chemin. Les intéressés votent: 21 sont pour le procès-verbal et 13 contre

Lafleur + (163) Lalonde = procès-verbal suit: pas municipal et chaque proprio clôtures

Lacroix + Tessier = ajour au 3e lundi janvier et Fauteux président d'élection

Le coq

Alors qu'il fait encore nuit, son chant déchire l'ombre et le silence pour annoncer le jour et le soleil. N'est-il pas lui-même habillé de plumes multicolores ?

Au Japon, son chant réveillait la déesse du soleil et la faisait sortir de l'obscurité de sa grotte. En Grèce, en Syrie, en Égypte, il était aussi un animal solaire. Pour les adeptes du culte de Mithra, il faisait fuir les spectres et les démons qui hantaient les nuits. Comme cette religion s'est répandue d'abord en Perse, les Grecs appelaient le coq : "l'oiseau persan". Associé à la victoire de la lumière sur les ténèbres, il évoque la vigilance, le retour à l'activité et à l'espoir. Selon le Bestiaire médiéval, "Il réveille le dormeur, rappelle à l'ordre l'angoisse, réconforte le voyageur, rassure celui qui fait route de nuit... Le marin oublie sa tristesse. Le coq soulage le malade, atténue la douleur des plaies, calme le feu de la fièvre, rend la foi à ceux qui chancellent".

Depuis quand est-il sur les clochers ? Le plus ancien est à Brescia, en Italie, depuis l'an 820. Au 10^e siècle, on le trouve en Angleterre, en France, en Suisse. Il a succédé à la girouette romaine qui avait la forme d'un triton. Est-ce parce qu'il a chanté à l'aube de la résurrection du Christ après avoir sanctionné le reniement de Pierre ? H. Leclercq, célèbre historien de l'art, écrit avec prudence : "Sur les lampes, sur les fresques, sur les sarcophages, sur les gemmes, partout le coq faisait son chemin jusqu'au jour où d'un coup d'aile, il se percha sur un premier clocher et y demeura. Où et quand, nous l'ignorons".

Le coq évoque aussi la virilité entreprenante, la combativité acharnée, une certaine fatuité. Son nom latin (gallus) lui a valu d'être naturalisé "gaulois". Que d'aventures pour le volatile qui préside la basse-cour !

G.B.

CADRANS, SABLIER, HORLOGES, MONTRES ET PENDULES SOUS LE REGIME FRANCAIS

Jadis, pour connaître les heures, grand nombre ne s'en rapportaient qu'à l'Angélus du matin, du midi et du soir. Dans les villes, on sonnait en plus le couvre-feu à neuf heures. Parfois, les agents du guet, en faisant leurs rondes, clamaient l'heure, à qui ne dormait pas. Cela suffisait à la plupart des anciennes gens. Cependant, refusons de croire que dans "l'ancien temps" on ne pouvait se procurer des montres, des horloges, des pendules, assez joliment façonnées. Non, ces appareils existaient, et nous le démontrerons par une série d'extraits tirés de documents, la plupart inédits. Nous n'épuisons pas le sujet et ceux qui nous suivront pourront faire large moisson.

Cadran solaires

Le cadran solaire, connu dès les âges reculés, a bien pu, ici comme ailleurs, être un des appareils très usités pour mesurer les phases de la journée, au début de la colonie.

Certains cadrans solaires étaient volumineux. Ils se fixaient sur un poteau, une colonne, un mur de maison, mais il y en avait aussi de délicats, qui se portaient en poche.

Des cadrans, nous n'avons relevé que les deux mentions ci-après.

Inventaire des biens meubles et effets dépendant de la succession de feu Jean Deshayes, hydrographe du roi, dressé le 22 décembre 1706, à Québec: "Un petit cadran avec son étui" (*B. R. H.*, 1916, p. 134).

Immédiatement, exprimons un doute, s'agit-il d'un cadran solaire, d'un baromètre à cadran ou d'une petite horloge "avec étui de voyage" comme il en existait? Mystère.

Beaucoup plus tard, le 4 mars 1752, le notaire Danré de Blanzzy, en faisant l'inventaire de la ferme de la Pointe-Saint-Charles, note: "Un cadran de plomb moulé sur un poteau." Il nous semble qu'on ne peut hésiter sur celui-ci.

Dans ces deux citations, si elles concernent bien notre sujet, il est question d'instruments scientifiquement construits. Mais le peuple se faisait des cadrans solaires rudimentaires, qu'on ne prenait pas la peine de *coucher* sur un document, parce qu'ils ne coûtaient rien et qu'ils étaient établis par des marques au couteau sur les chambranles des fenêtres ou sur les seuils des portes. Nous en avons vu, il y a cinquante ans, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Loin d'être une pratique isolée ou contemporaine, notre aïeul disait la tenir de ses grands parents.

Le sablier

L'horloge de sable ou à sable (ou sablier) est d'usage très ancien, en ce pays du moins, et nous en avons le témoignage des documents judiciaires de Montréal.

Au mois de mars 1678, les autorités ayant été prévenues que des jeunes gens jouaient aux cartes et buvaient " jusqu'à des heures indécises ", on décida de faire une tournée d'inspection.

Un soir, le sieur Migeon de Branssat, juge bailli de Montréal, Claude Maugue, notaire, et greffier du tribunal, François Bailly, substitut du procureur fiscal, et Jean Petit Boismorel, sergent-huissier, bref, le personnel complet de la justice seigneuriale se réunit au greffe de Ville-Marie.

Bien que les auberges doivent fermer au couvre-feu sonnant, c'est-à-dire à neuf heures, il fallait charitablement donner à chacun le temps de réintégrer son domicile, le procès-verbal spécifie donc qu'on se mit en marche " à 9½ h. passées et marquées par un sable à ce dessein. " Il est encore question de sables ou d'horloges à sable dans les pièces judiciaires de 1683 (1).

Horloges

Comment définit-on une horloge? " Une machine qui sert à marquer et à sonner les heures "... C'est " principalement une grande machine qui marque et sonne l'heure pour le public ". Donc, il peut y avoir de grandes et de petites horloges; il y en a pour l'extérieur et pour les intérieurs.

Dans l'histoire de la Nouvelle-France, la première horloge dont il soit fait mention appartenait au fondateur de Québec et voici comment on a résumé le passage des oeuvres du brave gentilhomme qui concerne le fait.

" Quand Champlain débarqua à Québec, les sauvages étaient émerveillés des choses qu'il apportait de France.

(1) Une revue d'Angleterre rapportait dernièrement, qu'à la Chambre des Lords, on avait encore recours au sablier ou horloge de sable pour compter les minutes allouées à un **debater**.

A la chambre des Communes on est moins conservateur et la pendule a remplacé l'ancien appareil.

Le sablier se maintient ailleurs. Il règne encore dans plusieurs cuisines où il règle la durée de la préparation de certains aliments.

“ Mais l'objet par excellence de leur admiration c'était une horloge. Pendant des heures et des heures, chefs, squaws et papooses restaient assis devant l'horloge, attendant la sonnerie ou comme ils disaient eux-mêmes, attendant qu'elle parlât.

“ Si bien, que Champlain, ennuyé de cette assiduité envahissante, et d'autre part, n'osant point brusquer les visiteurs, s'avisa de tirer une morale de cette admiration :

“ A telle heure, dit Champlain à ses alliés, l'horloge, quand elle parle, vous dit qu'il est temps de partir pour la chasse ou la pêche. A une heure, l'horloge vous commande de préparer vos repas et quand elle sonne six heures, elle vous ordonne de vous retirer dans vos wigwams ”.

“ Cette interprétation très large des sonneries d'heures, ne fit qu'augmenter l'admiration des sauvages et eut le résultat qu'en attendait Champlain.

“ Les sauvages, qui auraient probablement pris fort mal les reproches, s'empressèrent de suivre à la lettre les commandements de l'horloge et le fondateur de Québec se débarrassa ainsi sans misère et sans heurt de ses encombrants visiteurs. ”

Mais ce n'était pas là une horloge publique. Montréal fut peut-être la première ville à posséder une de ces machines. Elle ne lui vint cependant qu'à la fin du XVIII^e siècle, comme on le verra ci-après.

Auparavant, les colons s'en rapportaient aux cloches des églises ainsi qu'il appert par un passage que nous extrayons des ordonnances du juge Charles d'Ailleboust.

Le 24 septembre 1676, celui-ci décrète qu'à Montréal, sur la place, en face du Séminaire (aujourd'hui la place Royale) il sera tenu un marché deux fois la semaine, où les habitants pourront vendre leurs produits jusqu'à 11 h. du matin. Les cabaretiers, hôteliers, vendeurs, regrattiers ne pourront toutefois y acheter avant 8 h. du matin, en été, et 9 h. en hiver. A ces heures, *vu qu'il n'y a pas d'horloge publique*, permis a été donné par M. le curé de sonner en branle la cloche de l'église ” (Archives judiciaires de Montréal).

Quelques années plus tard, les Messieurs du Séminaire ornèrent leur demeure d'une horloge, car les registres de la fabrique Notre-Dame, à la date du 24 janvier 1694, contiennent ce résumé d'une délibération : “ Augmentation de 30 livres de gages à Tourangeau, bedeau, par chaque année, à la charge qu'il aura le soin de monter l'horloge de la dite église ” (*Annuaire de V. M.*, I., p. 350).

C'est de cette horloge dont Benjamin Sulte parle dans ses *Pages d'histoire du Canada* lorsqu'il dit: " Avant 1701, le clocher du Séminaire portait une horloge... dont en 1770 les restes étaient relégués au grenier ".

L'abbé de Belmont, ajoute-t-il, " supérieur de 1701 à 1732, fit venir de France l'horloge actuelle, au prix de 800 francs (ou livres)... Son premier écart de régime se produisit en 1751, sous M. Normant, supérieur après M. de Belmont ". Mais il paraît que l'horloge ne fut réparée que sous M. Montgolfier, supérieur de 1759 à 1789... Et alors " le cadran fut gravé par Paul La Brosse (artisan montréalais) et doré par les Soeurs de la Congrégation ". Quant aux aiguilles, leur fabrication en avait été confiée à un M. Lieber.

Terminons ces notes sur les horloges par une mention extraite de l'inventaire de feu Charles J.-B. Chaboillez, dressé par le notaire Beek entre le 20 juin et le 24 décembre 1798. " Une horloge française qui se monte une fois par mois. "

Montres

Passons plutôt aux montres. Elles eurent assez de vogue, puisqu'elles apparaissent souvent dans les documents. Jugez-en:

1693, 19 juin. — Inventaire des biens de défunte Jeanne Mance: une montre (ordinaire), puis une montre sonnante et à boîte d'argent (Grefte Basset).

1710, 4 octobre. — Testament de l'abbé Pierre Remy. Il lègue d'abord une montre de table aux Soeurs de la Congrégation enseignant à Lachine. A la fin de la seconde partie du document, il ajoute (p. 11) un autre legs comme suit:

" M. Forget, l'un des ecclésiastiques de notre séminaire et maître de l'école de la paroisse m'ayant dit qu'il aurait besoin d'une montre je lui lègue ma montre de table avec les 2 clefs qui servent à la monter et à la démonter, pour lui servir & à ses successeurs. "

Une montre qui se monte et se démonte à la clef, qu'est-ce que cela peut-être?

Je laisse la solution du problème aux mécaniciens.

1748. — Au tarif des droits d'entrée des marchandises en Canada, établi en 1748, on constate qu'il fallait payer par montre d'or 9 livres de droit et par montre d'argent, 3 livres.

1749. — Durant son voyage au Canada, le savant suédois Kalm note qu'il y avait à Montréal un "artisan qui faisait d'excellentes horloges et montres, quoiqu'il n'eût que fort peu d'instruction".

1756, 8 janvier. — A l'inventaire des biens de l'officier de Sarrobert (greffe Danré de Blanzey) figure une montre à boîtier d'argent, estimée à 60 livres.

1758, 13 juin. — (Greffe Simonnet) Charles-Borromée d'Ailleboust de Coulonges, lègue par son testament sa montre d'or à Thérèse du Lignon, domestique-élevée dans sa famille.

1760, 10 septembre. — (Documents judiciaires) — M. Perrault, échange avec M. de Fournerie une montre d'or guillochée. En retour, le sieur Perrault reçoit une montre d'or uni et neuf louis d'or.

Pendules

Nous passons enfin aux pendules, autrement dit "aux horloges portatives qu'on place dans les appartements".

Le mot pendule ne se trouve dans nos notes qu'à la date de 1748 et dans le tarif des droits d'entrées sur les marchandises importées au Canada. Ce précieux tarif nous fait voir qu'il nous venait d'Europe des pendules véritables et aussi des horloges qu'on appelait pendules, car il nous paraît évident qu'en certains cas on ne saurait trop quel terme choisir.

Voyons ce qui s'importait.

Pendules à poids, frappées d'un droit de 3 livres, 12 sous.

Pendules à ressorts, en boîte, avec leurs poids, ornées de marqueteries ou bronze dorées — Droit exigé 9 livres.

Combien coûtait une semblable pendule?

Nous croyons le savoir par l'item suivant, extrait de l'inventaire des biens du maître maçon Paul Tessier, dressé par Danré de Blanzey, le 2 juin 1760: "Une pendule à ressort avec sa boîte, estimée à 350 livres."

A ce prix, une pendule était un objet de grand luxe car la livre ou franc d'alors avait un pouvoir d'achat équivalent à deux ou trois dollars d'aujourd'hui.

Quant aux pendules sous le régime anglais et à ceux qui les fabriquaient, il y aurait matière pour un autre article.

E.-Z. MASSICOTTE

Actualités

DÉCÈS

RENÉE LEGAULT-PORTARIA

À Outremont, le 8 mai 1995, à l'âge de 63 ans, est décédé Mme Renée Legault-Portaria, épouse de feu M. Duarte Portaria. Elle laisse dans le deuil ses enfants Patrick (Élaine Bordua), Myriam (Christian Janick), Julien (Brigitte Beaulieu), Moira (Benoît Allaire), sa mère Marie Legault, ses frères Paul et André, ses soeurs feu Thérèse et Liliane, ses petits-enfants Dominique, Antoine, Caroline, Frédéric, Yann, Sacha ainsi que de nombreux parents et amis.

Elle était la soeur de Mme Liliane Legault-O'Kane, membre de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

Condoléances à la famille.

GERMAINE LÉGER-LAFRANCE

À St-Eustache, le 20 juin 1995, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Germaine Léger-Lafrance, anciennement propriétaire de la Bijouterie Lafrance d'Oka, épouse de feu Roméo Lafrance. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Pierrette (Marshall Nicholas), Hélène (Gordon Campey), Jacques (Carole Gagnier), Denise et Céline (Michel Goyer); ses neuf petits-enfants et quatre-arrière petits-enfants, ses soeurs son frère et plusieurs parents et amis.

Nous avons parlé d'elle dans l'OKAMI Vol III No 4 décembre 1988, pp. 29-30 et dans le Vol V No 1 printemps 1990.

Elle était membre de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

Nos condoléances à la famille.

FÉLICITATIONS

À Mme Cécile Quirion De Girardi, directrice de la Société d'Histoire

d'Oka Inc., qui a été l'instigatrice d'un lancement d'une audiocassette pour les visites guidées de l'église d'Oka.

Mme De Girardi est marguillière de la Fabrique de la paroisse de l'Annonciation d'Oka.

Selon Mme De Girardi le premier pas a été accompli par les trois mousquetaires de l'art qui sont Mme Laurette B.-Richer, M. Adrien Gagnon et M. Roger Lachapelle, p.s.s.

Pour elle, le deuxième sera de faire de l'église d'Oka un berceau de l'art, une sorte de carrefour où les amateurs d'histoire auront de quoi apaiser leur appétit. Cette audiocassette agrémentera désormais le séjour des touristes dans la petite église d'Oka.

Source: La Concorde 2 juillet 1995, p. 9 et 10.

À M. Dino Fruchi, citoyen de la Pointe-aux-Anglais, Oka, qui a fondé la Société de diffusion du Patrimoine artistique et culturel des Italo-Canadiens et qui est l'auteur d'une publication qui a pour titre : *HOMMAGE À GUIDO NINCHERI* à l'occasion du XX^e anniversaire de son décès, 1er mars 1993.

On lui doit une ornementation qu'il a effectuée vers 1932 avec son équipe.

Guido Nincheri est un artiste de grande renommée. Plusieurs églises portent la trace de ses mains non seulement à Montréal, mais ailleurs au Québec, au Canada et aux États-Unis.

DÉPART

À toutes les paroissiennes et tous les paroissiens

«Je suis venu pour servir non pour être servi». Cette parole de feu de Jésus s'adresse à tous les baptisés membres à part entière du sacer

doce du Christ ressuscité. C'est dans cet esprit que j'ai accepté d'être pasteur de la paroisse. C'est dans le même esprit que je pars.

Après un repos qui s'impose à mon coeur, j'ai déjà accepté la nouvelle mission qui me sera confiée, car je sais que je pourrai toujours compter sur vos prières comme vous pouvez avoir l'assurance que vous aurez une place privilégiée dans mon coeur de prêtre à chacune de mes rencontres quotidiennes avec le Seigneur.

Claude Grenier p.s.s.

Source: Le feuillet paroissial

2 juillet 1995

Le souvenir des gestes louables et du travail positif que vous avez toujours accompli jusqu'à présent contribuera très certainement à vous faire apprécier davantage cette nouvelle vie placée sous le signe de la détente.

Meilleurs voeux à l'occasion de votre retraite.

La Société d'Histoire d'Oka Inc.

INVITATION

Pour la saison 1995, la Galerie Cultiv'Art d'Oka désire mettre à la disposition de la Société d'Histoire d'Oka Inc., un espace pour y tenir une exposition et pour y installer un point de vente.

Grand merci à M. Jacques Bastien, président et à son épouse Jean-nine Landry.

Recherches :

Germaine Chené-Raynauld,

secr. Société d'Histoire d'Oka Inc.

FORMULE D'ADHÉSION

DATE:

Je renouvelle ma cotisation pour un an () 20,00\$ pour un an

Je renouvelle ma cotisation pour deux ans.. () 40,00\$

Je suis un nouveau membre () 20,00\$ pour un an

Ci-inclus mon chèque payable à LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA INC.
 () C.P. 999 OKA J0N 1E0

Nom

Adresse c.p.

Code No. de téléphone

Note: La cotisation est valable pour l'année où elle est payée, elle donne droit aux "Okami" précédents. Cependant une cotisation remise après le 1er novembre s'appliquera pour l'année suivante. Avec votre cotisation, nous aimerions avoir vos commentaires sur l'OKAMI. Merci

=====

Les personnes qui préfèrent se procurer le Journal chez les dépositaires, le prix est de 2.00\$ l'unité sauf pour le numéro 1 du volume VI du printemps 1991 qui est de 3,00\$ et à partir de 1992.

À partir de l'année 1995, la cotisation sera de 20,00\$ et chez les dépositaires, le prix est 3,00\$.

Dépositaires:

Le Magasin de La Trappe : 1400, chemin Oka

Dépanneur PARK : 22, rue Annonciation

Dépanneur HO : 94, rue Notre-Dame

Supermarché d'Oka MÉTRO : 31, rue Notre-Dame

Le Carrefour du Bricoleur d'Oka Ltée : 265, St-Michel

La Laiterie (Cercle de fermières, saison estivale) : 2027, chemin Oka

La petite maison de la mairie : Cercle de fermières et Les Artisanes Unies d'Oka (saison estivale)

Vergers Bastien : 545 rang l'Annonciation

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

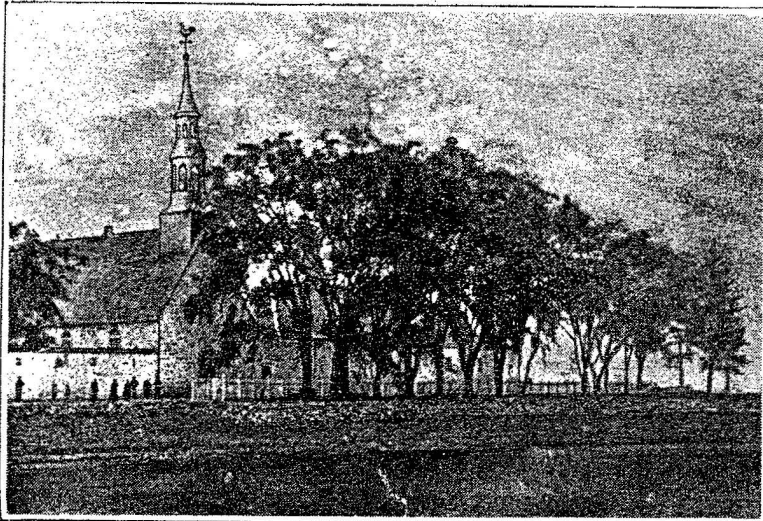
1. Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
2. Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.
3. Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
4. Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passées relatifs à la vie et aux moeurs de la population.
5. Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
6. Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
7. Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

Société Canadienne des Postes-
Envois de Publications Canadiennes-
Contrat de vente No 0182842
Port payé à Oka, Qué, J0N 1E0
Port de retour garanti

OKAMI
CP 999
OKA QC J0N 1E0

Publication: 4 fois par année ISSN 0835-5770
Date de parution: 18 juillet 1995
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.



La 2^e église d'Oka fut
construite de 1728 à 1733
et incendiée en 1877.

Le coq est bien perché
sur son clocher.

La 3^e église d'Oka
fut construite de
1879 à 1883.

À droite, le presbytère

